

Image not found or type unknown



Vente de mon véhicule en juillet 2012, a gardé anciennes plaques

Par **clement j**, le **30/11/2012** à **21:30**

Bonjour,rnrnJ'ai vendu en juillet 2012 mon vehicule, donc il a droit a des plaques nouvelles, il était de 1995, vendu dans mon propre département. J'ai vu mon ancienne voiture ce jour vendredi 30 novembre, et toujours les mêmes plaques !!.....81 , j'espère ne pas recevoir des contraventions pour cause d'excès de vitesse. Je vais me renseigner aussi demain à la gendarmerie, que dois-je faire selon vous ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **01/12/2012** à **08:05**

Bonjour,rnrnDirection votre préfecture pour savoir si votre acheteur a bien fait le nécessaire pour l'immatriculation de ancienne voiture et demander votre relevé de points.